

Me Éric David
Ligne directe : (514) 987-6681
Courriel : edavid@belleaulapointe.com

Le 30 novembre 2016

PAR DÉPÔT ÉLECTRONIQUE (SDE) ET PAR LA POSTE

Monsieur Pierre Méthé
Directeur des affaires institutionnelles
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, Place Victoria, 2^e étage
C.P. 001, Bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Objet : Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des Conditions de service et Tarif de Société en commandite Gaz Métro à compter du 1^{er} octobre 2017 | R-3987-2016
N/Dossier : 2474.001**

Monsieur,

La présente fait suite à la décision procédurale D-2016-179 dans le dossier mentionné en rubrique.

Option consommateurs (« OC ») n'a pas l'intention d'intervenir dans la phase 1 de ce dossier. Cependant, à l'instar du ROÉÉ, OC aimerait réserver son droit d'intervenir à la phase 2. Vous comprendrez qu'il est difficile pour OC de déposer une demande d'intervention et un budget alors que nous ne détenons aucun détail sur le contenu et la portée de cette phase 2 qui « serait consacrée à l'examen de l'ensemble des autres sujets permettant à la Régie d'approuver le plan d'approvisionnement et les *Conditions de service et Tarif* applicables au 1^{er} octobre 2017 ».

En conséquence, nous demanderions que la Régie permette des interventions pour la phase 2 après le dépôt de la preuve de Gaz Métro pour cette phase.

En espérant que la Régie donnera suite à notre demande, nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

BELLEAU LAPOINTE, S.E.N.C.R.L.

(s) Éric David

Éric David
ED/mb

c. c. Me Hugo Sigouin-Plasse, *Gaz Métro*